

Tarif des annonces
Annonces 4^e page, la ligne 20
Annonces 1^{re} page, la ligne 30
Annonces 2^e page, la ligne 25
Annonces 3^e page, la ligne 20
Annonces 4^e page, la ligne 15
Annonces 5^e page, la ligne 10
Annonces 6^e page, la ligne 5
Annonces 7^e page, la ligne 5
Annonces 8^e page, la ligne 5
Annonces 9^e page, la ligne 5
Annonces 10^e page, la ligne 5
Annonces 11^e page, la ligne 5
Annonces 12^e page, la ligne 5
Annonces 13^e page, la ligne 5
Annonces 14^e page, la ligne 5
Annonces 15^e page, la ligne 5
Annonces 16^e page, la ligne 5
Annonces 17^e page, la ligne 5
Annonces 18^e page, la ligne 5
Annonces 19^e page, la ligne 5
Annonces 20^e page, la ligne 5

L'AMI DE L'ORDRE

ABONNEMENT ANNUEL

Pour l'année 1914-1915

Pour l'année 1915-1916

JOURNAL QUOTIDIEN

BUREAUX

rue de la Croix, 29, Namur

Téléphone 10

LA GUERRE EUROPÉENNE

LA SITUATION en Belgique

Vendredi, midi.
De l'ensemble des renseignements recueillis depuis hier, il résulte que la situation reste favorable pour nous comme pour nos alliés.
En particulier, les renseignements reçus de Lorraine sont très bons en ce qui concerne les Français.
On s'attend à une nouvelle entreprise des Allemands contre nous, mais toutes les dispositions sont prévues pour les repousser comme il en a été fait pour les précédentes.

Faux bruits

Un journal anversois annonçait hier matin la reddition du fort de Barchon de la position fortifiée de Liège.
Au ministère de la guerre, on assure qu'aucune reddition de fort n'a été annoncée, et que tout ce qu'on raconte à ce sujet est faux et tendancieux.
Il n'y a pas plus de confirmation du suicide du général allemand von Emmich que de la mise à mort par les Allemands de M. Henri Francotte, bourgmestre de Dalmé.

La discrétion s'impose à tous

Le ministère de la Guerre ne peut pas donner de renseignements précis sur la présence en Belgique des troupes alliées. Cela est très compréhensible : la moindre indiscretion pourrait être préjudiciable à l'ennemi. Il ne faut donc pas s'étonner de ce silence. Il suffit que l'on sache que les concours sur lesquels la Belgique devait compter lui sont désormais acquis.

Engagements

SUCCÈS BELGES

Bruxelles, 14 août. — Un engagement s'est produit, vers 10 h. 1/2 du matin, à Vessenden, au nord-est de Cumplich.
Deux compagnies cyclistes allemandes, soit 250 hommes, furent aperçues. Une compagnie de ligne, en se dissimulant, se porta à la rencontre de l'ennemi. Lorsque celui-ci arriva à peu de distance de nos troupes, le feu fut commandé. Les cyclistes allemands battirent immédiatement en retraite.
L'ennemi a eu une cinquantaine de tués. Nous n'avons eu aucune perte.
A Borst, près de Tirlemont, la nuit dernière, le deuxième bataillon de la garde cycliste tirlemontoise était de garde lorsqu'une centaine de uhlans s'approchèrent. La garde cycliste tira sur l'ennemi qui battit en retraite.

Encore un succès belge

à Geet-Betz

Un nouvel engagement a eu lieu jeudi, vers 5 h. 1/2, à Geet-Betz. Une colonne de 400 Allemands s'est avancée, mais l'alarme fut donnée par les sentinelles. Les troupes belges arrivèrent aussi et le combat s'engagea. Les Allemands prirent la fuite, laissant sur le terrain plusieurs morts.

La circulation des trains serait rétablie jusqu'à Wareme.

Les forts de Liège

Les Allemands portent actuellement leur effort contre les forts de la rive gauche de la Meuse; ils ont cessé leur canonnade contre les forts de la rive droite. Ils ont fait passer à Liège de l'artillerie de siège amenée par le plateau de Herve et ont commencé l'attaque des forts de Pontisse, de Liers, de Lanin, de Loncin, de Hologne et de Flémalle.

ATTENTION

Il ne faut, sous aucun prétexte, que les habitants d'une ville ou d'un village, s'avisent de défendre eux-mêmes leurs foyers. Un civil qui tire sur l'ennemi commet un véritable crime et il expose toute une population innocente au massacre.

Si des soldats occupent une maison, un hameau isolé, pour le mettre en état de défense, que les habitants l'évacuent avant le combat : on pourrait les accuser, sinon, d'avoir tiré de leurs fenêtres et les punir, qu'ils le méritent.

BULLETIN DE L'EXTERIEUR

Guerre franco-allemande.

Les Français conservent toutes leurs positions, forcent les Allemands à mettre bas les armes au col de Saales et occupent la vallée de Bruche.

Une contre-attaque allemande très forte fait sortir 2 bataillons français du village de Lagarde.

Les Luxembourgeois établis à Paris s'enrôlent dans l'armée française.

Un avion allemand portant drapeau français bombarde Lure sans résultats.

Guerre russo-allemande.

Les troupes russes pénétrant en Galicie, ont chassé les troupes autrichiennes au-delà de Sokal, qu'elles occupent.

Guerre serbo-autrichienne.

400.000 Autrichiens, arrêtés longtemps par les Serbes à la frontière, parviennent, après des échecs considérables, à passer la Save et la Drina.

Les Serbes se portent à la rencontre des Autrichiens.

La Serbie proteste contre le bombardement de Belgrade, ville ouverte, bombardement qui est contraire au droit international.

L'action navale.

Les Anglais s'emparent du paquebot « Kronprinz Wilhelm » armé en croiseur, et d'un steamer autrichien.

Un autre steamer autrichien : le « Baron Gausch » a coulé dans l'Adriatique.

Le gouvernement allemand a mis l'embargo sur un sous-marin norvégien.

Le cas du « Goeben » et du « Breslau » amène la Triple Entente à demander des explications à la Turquie.

Japon.

De source anglaise, le Japon aurait déclaré la guerre à l'Allemagne.

Suède.

La marine est mobilisée et la défense du pays organisée.

Hollande.

Deux aviateurs allemands descendus à Schiermonnikoog (mer du Nord) sont désarmés.

La guerre existe entre la France et l'Autriche et entre l'Angleterre et l'Autriche.

L'état de guerre existe entre la France et l'Autriche-Hongrie depuis mercredi, minuit.

Elle existe depuis le même moment entre l'Angleterre et l'Autriche-Hongrie. Un communiqué du bureau de la presse londonien dit en effet : La guerre entre l'Angleterre et l'Autriche existe depuis minuit (heure autrichienne). L'armistice a envoyé l'ordre de commencer les hostilités.

De Vienne, jeudi, 1 h. 30 après-midi : L'ambassadeur d'Angleterre est venu au ministère des Affaires étrangères déclarer que depuis hier, mercredi, à minuit, l'Angleterre se considère en état de guerre avec l'Autriche. Le ministre a demandé ensuite ses passeports.

SUR MER

La flotte franco-anglaise

Les journaux français et anglais publient une note qui fait présager la très prochaine entrée en scène des flottes des deux pays.

Elle expose ainsi les raisons d'une inaction apparente. La flotte française, dans la Méditerranée, a eu à protéger le transport des troupes d'Afrique. Cette protection était d'autant plus nécessaire que deux croiseurs allemands, tous deux rapides, avaient été signalés aux environs de Bone.

Même raison en ce qui concerne la flotte anglaise. Elle a eu à protéger le transport des contingents anglais, ce qui ne l'a pas empêchée de faire une chasse fructueuse aux navires marchands battant pavillon allemand.

Les journaux ajoutent : ces diverses besognes sont maintenant à peu près terminées. C'est fait présager une prochaine activité des deux flottes. Ce n'est pas la besogne qui leur manquera.

L'équilibre dans l'Adriatique

Paris, 14. — Au sujet de l'état de guerre avec l'Autriche, les journaux disent que les flottes franco-anglaises de la Méditerranée, devenues libres, obligeront les navires autrichiens à lever le blocus des côtes de Montenegro et de l'Albanie, qui portait atteinte à l'équilibre dans l'Adriatique et aux droits de l'Italie.

L'« Echo de Paris » dit que les premiers résultats de l'offensive franco-anglaise consistent à faire cesser ce blocus, ce qui ne peut mieux démontrer la communauté des intérêts unissant, dans ce vaste conflit, l'Italie à la Triple-Entente.

Dans l'Atlantique

Londres, 14. — On ne connaît la présence dans l'Atlantique que de cinq croiseurs allemands que vingt-quatre croiseurs anglais et plusieurs bateaux de guerre français recherchent pour les anéantir.

Le « Goeben », et le « Breslau »

Avertissement de la Triple-Entente à la Turquie

Paris, 14. — Les journaux s'accordent pour dire que le fait que le « Goeben » et le « Breslau » sont entrés dans les Dardanelles en battant le pavillon allemand, et y ont visité les navires marchands grecs, anglais et français, démontre formellement que la neutralité de la Turquie a été violée. Les gouvernements de la Triple-Entente arrêteront probablement aujourd'hui des mesures pour amener la Turquie à une conception plus stricte et plus exacte de ses devoirs de puissance neutre. Ils espèrent que la Turquie n'exposera pas son immense territoire sans abri à l'action combinée des forces alliées, car autant vaudrait pour elle déserter sa mort sans phrases.

Paris, 14 août. — On mande de Londres au « Petit Parisien » que l'ambassadeur de Turquie a donné au Foreign Office l'assurance formelle que la Porte entend rester absolument neutre, et qu'elle est résolue à ne pas s'embarrasser dans une politique d'aventures.

Londres, 14 août. — L'Agence Reuter apprend que des représentations diplomatiques ont été faites au gouvernement turc relativement au « Goeben » et au « Breslau » et demandant le rapatriement immédiat des officiers et des équipages des navires allemands.

Une dépêche des Dardanelles reçue dans les cercles diplomatiques dit que les croiseurs ont été rencontrés escortés dans les Dardanelles par des navires turcs.

Les cercles diplomatiques n'ont encore reçu aucune confirmation de l'achat effectif des croiseurs, quoiqu'il existe une forte croyance qu'un tel arrangement est probable.

LE « KRONPRINZ WILHELM »

CAPTURE PAR LES ANGLAIS

De Londres au « Nieuwe Rotterdamse Courant » : Le vapeur « Narragansett » a reçu par télégraphie sans fil l'information que le croiseur anglais « Essex » a réussi à capturer en pleine mer le paquebot allemand « Kronprinz Wilhelm » armé en croiseur auxiliaire, et qu'il l'amène à Hamilton (îles Bermudes).

STEAMER AUTRICHIEN COULÉ

Trieste, 14. — Le steamer « Baron Gausch », parti hier après-midi de Lussing-Grande pour Trieste, a coulé dans la soirée. Cent et trente personnes ont été sauvées. Vingt cadavres ont été retrouvés.

Le nombre de personnes se trouvant à bord du steamer coulé, « Baron Gausch », y compris l'équipage, était de 300, dont 150 ont été sauvées.

UN SOUS-MARIN NORWÉGIE SAISI

Le gouvernement allemand a mis l'embargo sur un sous-marin construit en Allemagne pour le compte du ministère de la marine de Norvège.

Cette nouvelle est de nature à provoquer une vive irritation en Norvège.

LA GUERRE AUSTRO-SERBE

ATTAQUE EN MASSE DES AUTRICHIENS

Athènes, 14. — Quatre cent mille Autrichiens attaquèrent hier la frontière serbe et essayèrent de passer le Danube à Tekia, près de la frontière roumaine et à Belgrade; la Save près de Chabatz, et la Drina près de Loznitz.

La bataille sur toute la ligne fut acharnée. L'ennemi fut repoussé avec des pertes considérables à Tekia et à Belgrade. Les Autrichiens réussirent cependant, grâce à leur supériorité numérique, à passer la Save près de Chabatz et la Drina près de Loznitz; Chabatz fut pris après une bataille sanglante; Loznitz résista. Les Serbes se préparent à livrer cette nuit une grande bataille et à repousser l'ennemi de la Serbie.

L'HERZÉGOVINE ENVAHIE PAR LES MONTÉNÉGRINS ET LES SERBES

Nisch, 13. — Les troupes monténégrines ont occupé, après un vif engagement, les importantes positions stratégiques de Kosmach et Koronitz, et se sont avancées jusqu'à Assagitch. Partout les troupes autrichiennes furent dans un affreux désordre, harcelées par des bandes de comitatifs, auxquelles se sont joints le plupart des paysans valides.

La première armée monténégrine, forte de 17.000 hommes, a occupé, après un violent duel d'artillerie, la ville de Djelsbekich, en Herzégovine.

Elle a opéré sa jonction avec les troupes serbes, en marche vers Sarajevo.

A l'heure actuelle, l'Herzégovine presque tout entière est aux mains des Monténégrins et des Serbes, qui reçoivent un accueil enthousiaste de la part des populations.

Des milliers de volontaires se présentent journellement aux autorités militaires en demandant des armes.

EN AUTRICHE

Désordres dans l'armée

Rome, 14. — Des témoins venus de Bosnie disent que des actes graves d'insubordination ont été commis par les troupes autrichiennes. De nombreux soldats auraient été fusillés.

Toute l'armée serait menacée d'une désagrégation, surtout de la part des éléments slaves, roumains, tchèques et italiens.

Cet état d'esprit serait la véritable raison de l'inaction de l'armée austro-hongroise constatée depuis onze jours.

Révolte d'une ville austro-hongroise

Rome, 13. — Le « Corriere d'Italia » est informé de Cetigné que toute la population de la ville de Krivovica, située sur le territoire austro-hongrois, a pris les armes pour le Monténégre.

La guerre franco-allemande EN ALSACE

Communiqué officiel

Une lutte entre avions

Un communiqué du ministère de la guerre, daté du 13 août, 23 h. 30, annonce qu'un avion français, faisant une reconnaissance en Lorraine, a été poursuivi par deux forts avions allemands, montés par trois personnes munies d'armes à répétition. L'aviateur français put échapper à la poursuite et rentrer dans les lignes françaises sans blessures.

Les Français gardent toutes leurs positions

Parmi les divers engagements qui se sont produits, il convient de signaler tout spécialement ceux où les troupes françaises prirent la crête des Vosges et où elles se maintinrent depuis cinq jours malgré les contre-attaques des Allemands, vigoureusement conduites.

Aux cols de Bonhomme, de Saint-Marie et de Saales, les Français ont repoussé tous les efforts de l'ennemi supérieur en nombre.

Victoire française au col de Saales et dans la vallée de Bruche.

Au col de Saales, les Allemands ont mis en ligne leurs formations de réserve à côté des troupes actives étendues. Les formations de réserve furent obligées de se replier et de mettre bas les armes.

Une section se rendit avec ses mitrailleuses. Les Français tiennent la vallée de Bruche.

Un engagement à Lagarde

Deux bataillons français, qui avaient pris le village de Lagarde, en furent chassés par une contre-attaque allemande très supérieure en nombre.

Les succès français se maintiennent

Bruxelles, 14. — La légation de France communique la note suivante :

Malgré leurs efforts répétés, les Allemands n'ont pu forcer la couverture française dans leurs combats d'avant-postes.

L'artillerie française continue à affirmer sa supériorité.

La guerre austro-russe

Les Russes emportent Sokal

Autrichiens pourchassés

St-Petersbourg, 13. — Les troupes russes ont passé la frontière en Galicie et se sont approchées, en combattant, de Sokal, qu'occupaient deux bataillons d'infanterie, un régiment de lanciers et un régiment de hussards autrichiens. Un détachement de dragons russes débarrassa l'ennemi et lui infligea des pertes graves.

La cavalerie russe chassa les Autrichiens au-delà de la Bug et détruisit deux ponts sur la Bug et un viaduc. Les Russes occupèrent ensuite Sokal et détruisirent la gare, le télégraphe et plusieurs maisons, dont les habitants avaient tiré sur eux.

Dans le Pays

Du roi George au roi Albert

Le roi d'Angleterre a envoyé ce télégramme à notre souverain :

Je vous félicite cordialement de la façon splendide dont votre armée défend son pays et spécialement de la bravoure déployée au cours des attaques répétées contre Liège. Vous avez le droit d'être fier de vos braves soldats.

Le Roi Albert a répondu :

Je suis profondément touché de vos chaleureuses félicitations; je vous en remercie de tout cœur et vous exprime la sincère gratitude de l'armée belge et de la nation.

Parlement serbe et Parlement belge

M. Schollaert a reçu du président de la Skoupchtina le télégramme suivant :

Nisch, 11 août, 10 h., via Malte.

Président du Parlement, Bruxelles.

La Skoupchtina nationale serbe, pénétrée de sentiments d'admiration pour l'héroïsme de la vaillante armée belge dont la résistance glorieuse remplit d'enthousiasme tous nos cœurs, s'empresse d'envoyer au Parlement belge ses salutations chaleureuses et l'assurance des plus vives sympathies et de sa haute estime.

Le président de la Skoupchtina, A. NICOLITCH.

M. Schollaert a répondu par ce télégramme :

La Chambre des représentants de Belgique adresse ses vifs remerciements à la Skoupchtina nationale serbe et à son président.

Injustement attaquée, la nation belge, essentiellement pacifique, a pris les armes pour résister à son puissant agresseur. Sa vaillante armée saura assurer son indépendance.

SCHOLLAERT.

Président de la Chambre des représentants de Belgique.

Les lois de la guerre violées

Le comité d'enquête sur l'observation des lois de la guerre signale les faits suivants commis par les troupes allemandes opérant en Belgique et qui sont à présent établis par des documents officiels :

1° Des officiers allemands ont, le 12 août 1914, confisqué 15.000 fr. se trouvant dans la caisse du bureau de poste de Tongres. L'encaisse du bureau de poste de Tongres aurait été antérieurement confisquée.

L'encaisse des bureaux de poste provient, en majeure partie, de sommes confiées par des particuliers au service des postes pour être payées à d'autres particuliers.

Dans ces conditions, la saisie de ces sommes ne peut être faite qu'en violation des articles 43 et 53 du règlement sur les lois et coutumes de la guerre.

Le général de Voigts-Rhetz, délégué de l'Empire allemand à la Conférence de Bruxelles de 1874, reconnaissait déjà implicitement, dans les termes suivants, l'inviolabilité des fonds déposés à la poste :

« On peut entendre par capitaux du gouvernement les sommes disponibles et les valeurs exigibles » appartenant en propre et exclusivement à l'Etat, tels que les numéraires, les lingots d'or et d'argent, les fonds quelconques, etc. Tout ce qui se trouve dans les caisses de l'Etat, mais appartient à des personnes privées ou à des corporations, doit rester intact. »

2° Le 11 août, vers 8 heures du matin, M. Houbotte, pharmacien à Jambes, revenait à bicyclette de Hannut vers Jambes. A Jambes, il fut arrêté par huit hussards allemands commandés par un officier. L'officier braqua son revolver sur lui et lui intima l'ordre de marcher devant la tête de son cheval, en disant : « Si un soldat tire sur nous, vous êtes mort. » M. Houbotte tenta de s'enfuir à l'approche des lignes belges en abandonnant son vélo. Les cavaliers allemands tirèrent sur lui pendant qu'il fuyait; il reçut une balle dans la jambe gauche, une autre dans la pied gauche, et aussitôt il tomba. Les cavaliers le rejoignirent et lui donnèrent plusieurs coups de lance. Il fut laissé pour mort sur place.

Ce cas a fait l'objet d'une enquête spéciale de la part du comité.

Les Allemands à Hasselt

Mardi, 11 août, 9 h. soir.

Un détachement de soldats allemands envoyés en éclaireurs est arrivé à Hasselt mardi, à 6 h. 1/2 du soir. Ils étaient neuf, montés sur des vélos qu'ils avaient réquisitionnés, et disaient venir de Saint-Trond.

Ils se sont rendus à l'hôtel de ville et ont demandé à parler au bourgmestre, M. le sénateur Portmans. Ils ont annoncé à celui-ci qu'un corps d'armée important traverserait la ville le lendemain et demandé que la population les accueille « amicalement » pour éviter tout ennui.

Ils sont ensuite retournés d'où ils étaient venus.

Mercredi, 10 heures matin.

Plusieurs régiments allemands ont passé à Hasselt mercredi matin, venant de la direction de Tongres et allant dans la direction de Diest.

Le défilé a commencé à 6 heures du matin et a duré jusqu'à 9 heures. Sont passés : la cavalerie en masse, 14 grosses pièces d'artillerie, du génie avec tout le matériel nécessaire pour construire des ponts, dix mitrailleuses sur caissons à traction chevaline, des appareils de télégraphie et de téléphonie sans fil.

A l'entrée de la ville, un officier qui les précédait a demandé à parler à M. le baron de Pitteurs, gouverneur, puis à M. le sénateur Portmans, bourgmestre.

Des détachements semblables et semblablement armés se sont emparés fort peu glorieusement et sans coup férir de la gare, de la poste, de la Banque nationale, de l'hôtel de ville. Partout ils ont obligé, revolver au poing, les fonctionnaires à leur livrer leurs caisses. Ils ont enlevé ainsi à la Banque nationale 2 millions 18.000 francs, à la poste 14.000 francs, à la gare et à l'hôtel de ville, quelques francs seulement. Ces chiffres sont officiels. La Banque nationale avait une encaisse de cette importance, parce qu'elle avait à effectuer le paiement des réquisitions faites la semaine passée par l'Etat pour l'armée belge.

Dans les magasins où ils se sont fournis de diverses choses les officiers payaient avec de l'or ou des billets allemands. La plupart s'expliquaient difficilement en français.

Tandis que défilait les troupes, un officier de garde nous a dit en allemand qu'ils allaient tout droit sur Bruxelles, puis sur Paris. Et il paraissait convaincu ! On lui avait fait croire que tous les forts de Liège étaient pris et démolis. Il disait que les Belges, les Français, les Anglais seraient battus à plates coutures, que les Russes ne sont pas des soldats et que l'Autriche seule en aurait aisément raison. Il nous a montré dans l'état-major qui passait le général, un vieux à moustaches blanches, et deux officiers, qu'il nous a dit être deux neveux de l'Empereur.

Parmi les régiments qui passaient, nous avons reconnu les hussards de la mort, de nombreux casques à pointe et plusieurs régiments de hussards, dont le 35^e et le 9^e.

Tandis qu'ils dévalaient la poste à Hasselt, un employé du télégraphe resté à ses appareils signalait leur passage et leurs agissements à Bruxelles. On a pu de même prévenir par téléphone les localités voisines.

Les Allemands n'ont pas touché aux appareils ni aux fils. Ils ont de même respecté tous les édifices publics.

Hasselt, jeudi matin.

Les Allemands ont recommencé à passer ce matin, à 3 heures, allant une partie vers Diest, une partie vers Beerling. C'étaient de la cavalerie encore, de nombreuses automobiles et tout un charroi de fourgons, charrettes, camions, etc., de vivres et de munitions.

Ils ont réquisitionné encore tout ce qu'ils ont pu en ville.

Ils nous affirment qu'ils ont perdu beaucoup d'hommes : « Viele toten », « Versherlikelij », disent-ils, parlant de cette bataille d'avant-postes.

Chronique Locale

La grande procession.

DIMANCHE 16 AOUT

Demain dimanche, 16 août, aura lieu, dans la paroisse St-Nicolas, la grande et populaire procession en l'honneur de Notre-Dame Auxiliatrice (le secours des chrétiens) et en l'honneur de saint Roch.

Cette année, vu les circonstances pénibles que notre pays traverse, cette procession, autorisée par l'autorité militaire, revêtira un caractère général.

La ville de Namur tout entière est invitée à y prendre part. Monseigneur le révérendissime évêque de Namur, entouré du chapitre de la Cathédrale et du clergé de cette ville, présidera cette cérémonie de pénitence et de supplication.

Tout Namur voudra s'unir dans un élan de pitié et de ferveur et faire descendre les bénédictions de Dieu sur la Patrie en danger, sur sa vaillante armée, sur la ville de Namur.

Au moment où nos braves et héroïques soldats combattent l'ennemi envahisseur, sacrifiant généreusement leur vie pour la défense de la patrie, le peuple belge tout entier doit faire monter, vers le Dieu de l'Eucharistie et sa très Sainte Mère, les supplications les plus ardentes. Que Dieu entende nos prières et accorde à nos soldats courage et ardeur au combat, à leurs familles, calme et résignation; à la Patrie, la victoire et la paix!

Les vêpres solennelles, avec assistance pontificale de S. G. Mgr Heylen, seront chantées en l'église St-Nicolas, à 4 h. 1/2.

La procession sortira immédiatement après, vers 5 h.

Les habitants sont priés de pavoiser sur le parcours de la procession.

Itinéraire de la procession

L'église — rue St-Nicolas vers la rue Courtenay — rue Courtenay — rue Basse-Neuve — rue J.-B. Brabant vers la rue St-Nicolas — rue St-Nicolas vers l'église Notre-Dame — place Lilon — rue de la Gravière — rue de la Monnaie — rue de l'Ange vers la place d'Armes — rue Bas-de-la-Place — rue de la Gravière — place Lilon — rue St-Nicolas jusqu'à l'église.

AVIS — Le colonel commandant de la place recommande de tenir la gauche de la rue, la place à droite étant réservée à la circulation des autos.

L'humanité des nôtres à l'égard des blessés allemands

Un confrère qui se rendit jeudi après-midi dans la région de Ramillies, narre cet épisode :

Comme nous débarquions à Ramillies, nous entendions une galopade; c'est un peloton de lanciers qui arrive, la bride sur le cou, en suivant la voie ferrée. Ils avaient donné la chasse à une peloton de uhlans, commandé par un officier. La poursuite avait été mouvementée. Sur plus de dix kilomètres, de Forville à l'entrée de Hannut, ils avaient traqué les soldats du Kaiser, lesquels fuyaient épouvantés.

Nos braves lanciers en avaient abattu cinq — le lieutenant Pulinx, qui les commandait, s'était chargé de trois d'entre eux — et ils avaient capturé deux uhlans dont l'un avait une balle dans la cuisse. Leur butin comprenait cinq chevaux — des bêtes superbes — et toute une panoplie de lances aux flammes blanches et noires.

Les prisonniers furent menés à la salle d'attente et des soldats vinrent leur apporter des vivres.

Cette solennité pour nos vaincus n'eut pas l'air de plaire beaucoup aux voyageurs rassemblés autour de la petite station. Les villageois étaient très mécontents; ils n'avaient pas oublié les scènes d'effroyable sauvagerie qui les avaient terrorisés pendant la nuit dernière. Ils songeaient aux fermes incendiées, aux innombrables campagnards assassinés, aux enfants brutalisés.

Ils se demandaient si les deux prisonniers, que l'on avait pu pincer, n'étaient pas de la bande des cinq cents uhlans qui, l'avant-veille, à Moxhe, un bourg voisin, avaient pris comme otages une trentaine de civils en menaçant de massacrer ces innocents si, durant la nuit, un seul coup de feu était tiré dans le village... N'étaient-ce pas eux qui, à l'aube, avaient brûlé la cervelle à un homme coupable de s'être promené porteur d'une arme dans une contrée ravagée par de tels bandits?

Tous ces sentiments de révolte et de vengeance se lisaient sur ces rudes visages de terribles et d'affreuses représailles allaient se produire quand survint l'officier belge, le lieutenant Pulinx.

Son attitude décidée en imposa aux mécontents. Avec un sentiment d'humanité que l'on ne saurait assez louer, il ordonna à ses hommes de venir en aide aux prisonniers. Et l'on vit nos soldats, uniquement préoccupés de secourir leurs semblables, prodigant leurs attentions fraternelles au blessé allemand que l'on hissa dans un coupé de seconde classe. Le pauvre diable n'en croyait pas ses yeux, ouverts par l'ahurissement et le crainte. Il ne fera pas bon de dire du mal devant lui des soldats belges, quand, plus tard, il aura regardé son pays.

Quant à son camarade, il se contentait d'engloutir machinalement des fragments d'un pain de munition.

Les lanciers, emmenant leurs blessés et leur capture, regagnèrent leur position, grâce au train spécial chauffé pour eux.

Les barbares tremblent

La révélation des atrocités commises par les officiers du Kaiser commence à être terriblement connue; ceux qui ont ordonné ces horreurs.

Connaissant le châtiment qui les attend le jour où les vengeurs encore restés neutres sauront la vérité, ils ne restent plus que des lâches. Les troupes allemandes ont naturellement dû se défendre contre la population belge qui participait à la résistance.

Ce mensonge, bien digne de Guillaume II le félon, ne trompera personne. Des documents et rapports d'enquêtes vont être publiés qui nous prouveront que ces troupes n'ont pas seulement un frisson d'épouvante que cette publication suscitait.

Les barbares le savent et c'est par des mensonges ineptes, contre lesquels se dressent l'effroyable leçon des faits, qu'ils essaient d'échapper à la croisade de toutes les nations civilisées.

Appel aux dévouements

Union patriotique des femmes belges

Il vient de se créer, sous ce nom, un secrétariat permanent qui a pour but de centraliser toutes les bonnes volontés féminines désireuses de se dévouer d'une manière quelconque au service de la Patrie et de venir en aide aux œuvres créées pour secourir les victimes de la guerre en tâchant d'équilibrer l'offre et la demande.

La première forme de dévouement requis est le soin des blessés; mais l'affluence d'inscriptions à la Croix-Rouge est telle que celle-ci ne pourra pas faire appel immédiatement à tous les inscrits. Les femmes et les jeunes filles non diplômées pourraient, par conséquent, s'employer utilement d'autre façon.

Partout des ateliers de couture sont en voie d'organisation; il est question aussi, de multiplier les garderies pour les jeunes enfants dont les mères devront travailler au dehors par suite du départ du chef de famille pour l'armée.

Il y aura lieu, également, d'organiser un service d'aide-ménagère chez les malades pauvres. D'autres initiatives surgiront certainement devant les besoins nouveaux et elles seront d'autant plus fécondes qu'elles bénéficieront d'une organisation déjà faite et d'une bonne répartition des activités disponibles.

Le Secrétariat de l'Union Patriotique des Femmes Belges servira d'intermédiaire entre les bonnes volontés individuelles et les œuvres existantes ou celles qui seront créées dans la suite pour atténuer les maux de la guerre.

Le Secrétariat est ouvert tous les jours — dimanches compris —, de 9 à 6 h., à la Maison du Livre, 46, rue de la Madeleine, Bruxelles. Les personnes qui s'y présenteront sont priées de se munir des diplômes et certificats qu'éventuellement elles posséderaient.

La Reine chez les blessés

Vendredi, la Reine a visité l'ambulance franco-belge, où se trouvait un assez grand nombre de blessés.

La Reine a eu un mot réconfortant pour tous; elle a été vivement acclamée.

Visites aux hôpitaux

Nos blessés ne cessent de recevoir les visites de hautes personnalités, qui, en s'ingéniant à leur adoucir leurs souffrances, leur expriment avec émotion l'admiration qu'inspirent nos héros.

Mme de Broqueville, qui s'occupe tout spécialement des blessés, a fait hier, accompagnée de M. de Pauw, une longue visite à l'hôpital militaire. M. Carton de Wiart, ministre de la justice, a également visité hier les blessés de l'hôpital militaire et de l'hôpital Saint-Jean.

Il a eu pour chacun d'eux un mot réconfortant.

Une interview de M. Ferdinand Fléchet

Un confrère de Zwoll (Hollande) a vu arriver en cette petite ville un groupe de réfugiés des environs de Liège. M. Ferdinand Fléchet, bourgmestre de Warsage, était parmi eux.

M. Fléchet, dit notre confrère, me reçut très aimablement. M. Fléchet est, ajoute-t-il, un ingénieur très connu, ancien membre de la Chambre belge et bourgmestre de Warsage, un joli localité aujourd'hui dévastée, dont ses ancêtres sont, depuis 160 ans, les premiers magistrats de la commune.

Au moment de l'invasion des Allemands, dit M. Fléchet, ceux-ci étaient 200 mille dans la contrée, dont 5,000 cavaliers. 5,000 hommes prirent possession de Warsage. Près d'un groupe de petites maisons, on entendit tout à coup une détonation; un capitaine, atteint à la tête, tomba mort. Je suis certain que c'est un fusil allemand qui, par accident, a tué l'officier, car je suis absolument sûr que les maisons environnantes étaient toutes vides. On n'a pas vu un seul habitant de Warsage porter d'une arme. Aussitôt les soldats s'arrêtèrent; onze personnes et moi nous fûmes arrêtés. Cinq habitants furent fusillés sous mes yeux; aux autres et à moi on nous lia les mains derrière le dos et l'on nous fit marcher pendant cinq kilomètres. On nous annonça que nous serions fusillés le lendemain matin. Nous fûmes couchés à terre dans le camp. On nous interrogea. Je racontai à l'un des officiers que je connaissais personnellement l'empereur, que j'avais chassé avec lui, à Erms, alors qu'il était kronprinz; que j'ai dîné avec lui. J'ignore si cela fit impression sur lui. Mais le lendemain, à 4 heures, je fus remis en liberté avec la promesse que j'étais responsable de ce qui pourrait arriver. J'ignore ce que sont devenus les autres prisonniers. Ils sont sans doute morts. Les maisons, à l'endroit où l'incident s'est produit, ont toutes été incendiées.

M. Fléchet fait à notre confrère l'éloge des habitants de Maestricht et, songeant aux événements qui se déroulaient dans son pays, il se met à sangloter. Les Belges sont courageux, dit-il, et l'espère.

L'émotion a rendu M. Fléchet souffrant. Sa famille et lui, dit notre confrère hollandais, attendent sur notre sol des temps meilleurs.

Le martyre des habitants de Linsmeau

Un procès-verbal du bourgmestre

C'est en proie à une violente émotion que je vous transmets les détails atroces d'une scène de sauvagerie inouïe dont les soldats allemands furent les auteurs lors de leur passage à Linsmeau, petite localité qui se trouve sur la grande route de Tirlemont à Hannut, à quelques kilomètres de Landen.

Quelques hussards allemands se trouvant en reconnaissance dans la contrée, avaient été surpris par une patrouille de soldats belges. Les Allemands furent tués et fait prisonnier un soldat. Nos soldats ayant reçu l'ordre de se replier sur Tirlemont, un détachement de trois à quatre cents uhlans se présenta alors à Linsmeau avec trois mitrailleurs. Ils accusèrent les habitants du meurtre de leur officier. Or, il est établi, de la manière la plus formelle, qu'il n'y a eu aucune manifestation hostile de la part des habitants.

Paysans égorgés et brûlés

Le premier habitant qu'ils virent était un jeune homme. Ils le passèrent immédiatement par les armes, sans motif quel qu'il soit. Un voisin vint peu après le même sort. Dans une autre maison, ils ont égorgé l'homme et la femme et, mettant le feu à l'habitation, lancèrent les deux cadavres dans les flammes. Détail horrible : le fils assistait à cette scène atroce, mais ils ne lui firent aucun mal.

Les brutes, continuant leurs exploits, incendièrent dix fermes, tuant encore deux personnes. Dans les autres maisons, ils dévalisèrent tout, prirent les provisions et emportèrent les mobiliers dans la campagne.

Odieuse torture

Ils rassemblèrent alors ce qui restait de la population masculine et lui firent subir, sous le commandement de l'officier belge, qui se trouvait en pleine compagnie. Durant le trajet, les officiers allemands commandaient à nos pauvres compatriotes de se coucher par terre de se mettre à genoux, recommençant ce manège bien-souvent. Ceux qui n'étaient pas assez agiles pour obéir, les soldats teutons les piquaient avec leurs baïonnettes.

Un des nôtres qui avait voulu se sauver, au cours de ce véritable calvaire, fut frappé de deux balles et vint à succomber. Les habitants furent retenus prisonniers pendant une bonne partie de la nuit.

Les Allemands firent preuve d'un cynisme épouvantable. Ils demandaient aux habitants s'ils avaient déjà été en avion et, les faisant passer devant la gueule des mitrailleurs, ils leur disaient que, dans un instant, ils allaient s'envoler en morceaux dans l'espace. Ils les mettaient en joue avec leurs revolvers et tiraient de façon à ce que la balle n'effleurât que les oreilles et emportât celles-ci.

Par ordre de l'officier

Pendant toute cette scène ignominieuse, un officier allemand répétait continuellement en français : « Il faut les fusiller tous, c'est la loi ».

Un lâcheté enfin ces malheureux, sauf une dizaine d'habitants dont le garde champêtre. Ils allèrent des derniers à leurs mitrailleurs, les mains en croix.

Quelques-uns, ne pouvant suivre, furent attachés par les pieds, leur tête heurtant le pavé. Inutile de dire les souffrances atroces qu'ont dû supporter ces martyrs de la sauvagerie germanique.

Le bilan de cet affreux carnage se résume donc en huit morts et dix dont on ignore le sort.

Dans un village voisin, les Allemands ont fusillé trois hommes. Pourtant, dans la contrée, les habitants leur donnaient tout ce qu'ils leur demandaient.

P. S. — Les dix personnes dont on ignore le sort ont été retrouvées jeudi matin, deux jours après l'agression; elles avaient succombé à la suite des mauvais traitements dont elles avaient été l'objet. Le corps du garde champêtre n'était plus qu'une véritable bouillie.

Contre les exploités

M. Berryer, ministre de l'intérieur, vient d'adresser la dépêche suivante à tous les bourgmestres du royaume :

« En suite de la décision prise par diverses administrations communales, fixant à 32 centimes le prix du kilogramme net du pain, j'ai fait vérifier dans un grand nombre de boulangeries le poids des pains d'un demi-kilo et d'un kilo.

Il a été constaté que les pains des coopératives ont le poids exigé, mais que les pains fabriqués par les boulangers ne pèsent respectivement, ceux d'un demi-kilo, que 350 à 400 grammes et, ceux d'un kilo, que 800 à 850 grammes.

J'estime, monsieur le bourgmestre, qu'il conviendrait de mettre un terme à cette exploitation du consommateur, particulièrement en refusant de fournir la farine des dépôts communaux aux boulangers dont les pains ne possèdent pas le poids voulu.

Le ministre, PAUL BERRYER.

Le moratorium

Il n'y a pas de moratorium en Belgique. Mais en vertu de la loi du 4 août courant, et pendant toute la durée de la guerre, l'article 1244, alinéa 2 du code civil, est applicable en tout état de cause et en toutes matières civiles et commerciales.

L'article 1244, alinéa 2, porte que les tribunaux peuvent, en usage de ce pouvoir avoir une grande réserve, accorder des délais modérés pour le paiement, et surseoir à l'exécution des poursuites, toutes choses demeurant en état.

En cas d'urgence, le président du tribunal statue par ordonnance du référé nonobstant appel.

Un ambulancier de la Croix Rouge tué par les Allemands

L'avocat M. Peroy, du barreau d'Anvers, vient de recevoir une lettre d'un caré de la campagne des environs de Liège, annonçant la mort de son frère, qui fut tué de deux coups de fusil dans la tête au moment où, en sa qualité d'ambulancier de la Croix Rouge, il relevait les blessés.

Accident d'aviation

Anvers, 14. — L'aviateur Pelt faillit, hier soir, voir sa vie au-dessus de la plaine de Wilrijk, quand le moteur cessa de fonctionner. L'appareil tomba, mais il ne rencontra ni fil télégraphique ni autre obstacle. L'aviateur n'eut que des égratignures. Malheureusement, deux enfants furent grièvement blessés et ont dû être transportés à l'hôpital.

LES BELGES MARCHENT AU COMBAT

UN OFFICIER ALLEMAND QUI L'ECRIT

Une lettre a été trouvée sur un officier allemand prisonnier.

Dans cette lettre, l'officier allemand dit qu'il ne s'attendait pas à une résistance pareille de la part des Belges.

Citons maintenant textuellement : « Nous avons subi des pertes énormes d'hommes. Je crois que nous en perdrons encore, car les Belges marchent au combat comme à la manœuvre ».

JAMBES

DONS AU PROFIT DES FAMILLES

DE SOLDATS SOUS LES DRAPEAUX

1re LISTE

La Société des Ateliers Finet, 500; Le personnel des dits ateliers : M. François, directeur, 100 M. Brûlé, comptable, 20; M. Nonnon, ingénieur, 20; M. René Perpeté, id., 10; M. Heet Dumont, id., 10; M. Franc Dory, chef de service, 15; M. Henri Troisfontaines, chef d'atelier, 10; M. Georges Rose, employé, 10; M. Fernand Moreau, id., 10; M. Fernand Picard, id., 5; M. Lambert Jamon, id., 5; M. Anonyme, id., 5; M. Eugène Alexandre, id., 5; M. Jean-Baptiste Deweiche, id., 5; M. Pierre Lommertzen, id., 5; M. Léon Gantois, id., 5; M. Jules Charlier, id., 5; M. Anon., id., 5; M. Aimé Dablon, id., 5; M. Gabriel Devaux, id., 2; M. Roger Kist, id., 1; M. Alfred Bouchard, id., 1; M. Victor Piraux, id., 1; M. Louis Meunier, id., 1; Total : 783.

M. Louis Branzé, 0.50; Avocat Lamet, 25; Notaire de Francqueville, 25; M. Adrien Polet, 10; Mlle Germaine Deniffe, 0.25; M. Haenen, 0.30; M. Proctis, 0.30; M. Haekers, 1; Fardier, 0.25; M. Boromans, 0.50; Anon., 5; Delcourt, 5; Debout, 5; M. Hontela Deloys, 5; Mme veuve Quarré, 5; Mlle Louise Gérard, 2; M. Charlier, 0.50; M. Honne, 0.50; M. Laurent, 0.50; M. Anonyme, 2; M. Anonyme, 2; M. Piroet et Balat, 10; M. Delvigne, 2; M. Wauthier, 1; M. Jonette, 1; Epouse Antoine, 3; M. Malou, 10; M. Fichet, 5; M. Lemercier, 2; Mme veuve Genot, 0.50; M. Dinielsen, 2; M. Veenheij, 1; M. Paille, 2; M. Abrae, 0.40; M. Grégoire, 1; M. Tilié, 5; M. Moreaux, 0.50. Total : 1,268.00.

Le plan d'offensive allemand

D'une étude publiée par le « Temps » sur le plan stratégique allemand et la position des différents corps, — étude qui paraît fondée sur des renseignements exacts — nous extrayons les indications ci-après :

L'Allemagne a, prêts à l'action, vingt corps d'armée, y compris le 14e corps autrichien (actuellement à Lorrach) et deux corps allemands (la Garde de Berlin et le 18e de Francfort) qui n'ont pas encore rejoint le front de campagne.

D'après le « Temps », le plan d'action arrêté par les Allemands est maintenant connu. La manœuvre de Liège ayant rendu impossible le passage en masses par la Belgique centrale, l'état-major allemand a définitivement résolu de prononcer son offensive générale par le Luxembourg belge.

Le « Temps » en voit la preuve dans l'emplacement actuel de 20 corps d'armée allemands.

Ceux-ci devaient être originellement concentrés dans l'intérieur de l'empire dans une zone correspondant géographiquement à l'avance en Belgique par les vallées de la Meuse et de la Sambre.

Présentement, au contraire, le gros des corps allemands est concentré au nord de la ligne Saarbrück-Thionville-Montmédy, ce qui correspond à une offensive à travers les Ardennes belges.

Voici la disposition des forces allemandes :

La troisième armée, ou une partie de cette armée, comprenant le 7e, le 9e et le 10e corps, sont devant Liège. Le 4e corps doit se trouver à Rochefort. Le 19e à Bastogne. A Luxembourg se trouve le 8e corps, tandis que deux autres, le 12e et le 3e Bavarois, sont échelonnés entre Luxembourg et le chemin de fer Mersch-Wiltz-Trois-Vierges. Le 16e corps et le 2e Bavarois sont à Thionville, en contact avec Metz. Au total, il y a huit corps d'armée au front de première ligne, à l'exclusion du 14e autrichien, du 15e et du 21e, stationnés plus au sud.

Le 14e autrichien est, en effet, à Lorrach; le 15e allemand tout près de là, en Alsace, et le 21e corps entre Metz et Saarbrück. Ces trois derniers corps incombent probablement surtout une mission défensive.

La seconde ligne de défense comprend le 3e et le 11e corps sur la ligne Verviers-Malmédy et les deux corps bavarois (déjà mentionnés) stationnés sur la ligne Luxembourg-Trois-Vierges. Le 13e et le 1er Bavarois sont à Saarbrück. Derrière eux viennent la Garde, le 18e et le 14e corps, stationnés vraisemblablement le premier à Coblenze, le second à Mayence, le troisième à Baden. Soit neuf corps d'armée de seconde ligne.

Pour une action offensive contre la Belgique et le nord de la France, le Kaiser dispose donc de dix-sept corps d'armée, plus diverses divisions de cavalerie.

Six corps d'armée allemands sont placés devant la Russie. Ce sont le 1er, le 2e, le 5e, le 6e, le 17e et le 20e.

En total, les Allems ont affaire à vingt corps d'armée allemands et huit divisions de cavalerie. Si chaque corps allemand est accompagné d'une division de réserve, hypothèse qu'il est prudent d'admettre, on constate que la force de l'ennemi se chiffre par 1,275,000 hommes.

La force combattive est de 783,000 fusils, 65,000 sabres, 4,416 canons de campagne et 1,488 autres canons. Sur ces vingt corps d'armée, dix-sept peuvent être considérés comme susceptibles de fournir une action offensive. Si l'offensive est entravée, tout le plan de campagne allemand tombe.

Il n'y a pas de raison pour que nous n'obtions pas ce résultat. La France et ses alliés peuvent mettre en ligne plus d'hommes, de sabres, de canons et de fusils que l'envahisseur.

Toutes les dispositions ont été prises pour recevoir les armées allemandes.

A Berlin

Da - Politiken - de Copenhague, à la date du 8 août, les diverses informations suivantes qui sont de source allemande :

A Berlin, il y a pénurie d'or et d'argent. La Banque nationale est gardée jour et nuit par les troupes, car on craint une attaque de la part de la population autorisée.

Durant la guerre, le service des tramways sera fait à Berlin par des femmes.

L'ambassade danoise de Berlin signale que différentes marchandises, entre autres : les pommes de terre, le bétail, les chevaux, les moutons, les porcs, le fromage, les œufs et le beurre ont été, par décret du 4 courant, déclarés exemples de droits d'entrée.

En plusieurs localités, les prisonniers ont obtenu une remise de leur peine pour pouvoir remplir leur devoir militaire.

Dernières Nouvelles

La situation des troupes belges est excellente. Les reconnaissances faites à longue distance des camps par les escadrons n'ont découvert aucune troupe ennemie.

L'ennemi s'est replié, oroit-on, sur le gros de l'armée.

L'inhumation des cadavres allemands

Le combat de Haelen a été terrible. Il y a eu, dit-on, trois mille cadavres de soldats allemands à inhumation, aux environs de Diest.

Ces inhumations, à l'heure qu'il est, sont terminées. Il reste à enfouir de nombreux cadavres de chevaux qui empoussièrent l'atmosphère.

Dépêche reçue par M. Klobukowski ministre de France à Bruxelles

Paris, 15 août.

Malgré les contre-attaques vigoureusement conduites des Allemands, nos troupes occupent depuis trois jours les cols et crêtes des Vosges. Au col de Saules les ennemis ont mis en ligne, à côté de leurs troupes exténuées, des formations de réserve qui n'ont pas tenu et ont mis bas les armes. Une section entière s'est rendue avec ses mitrailleuses. La vallée de la Broche est à nous.

Ancien changement dans la Haute-Alsace. Victoire des Russes sur le Danube : 4 régiments d'infanterie et 1 régiment de cavalerie autrichiens écrasés.

L'Angleterre a déclaré la guerre à l'Autriche.

Démontez les bruits relatifs à une défaite de l'escadre anglaise dans la mer du Nord. Nulle part les bateaux allemands n'ont osé entamer les hostilités.

Devant la réprobation universelle, le gouvernement allemand s'est décidé à restituer à M. Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin, la somme de 3,600 marks qu'il avait exigés de lui pour le transport à la frontière.

De nombreuses patrouilles allemandes, poursuivies par les Français, se sont réfugiées en Suisse où elles ont été désarmées.

La plus grande confiance continue à régner en France sur l'issue des hostilités.

Les projectiles allemands produisent très peu d'effets en raison de la localisation de leurs tirs. Les prisonniers allemands sont unanimes à reconnaître les effets redoutables des projectiles français.

CH. DOUMERQUE

Les Italiens rapatriés

acclamés à la France

De Laroche-sur-Yon : 2,500 Italiens rapatriés sont passés ici jeudi venant de Nantes. A la gare, des aliments leur ont été distribués et les enfants malades ont été soignés par des médecins et des infirmières de la Croix-Rouge. Les Italiens ont quitté la gare en acclamant tous la France et en criant : « A bas l'Autriche ».

A la frontière franco-allemande

Deux corps d'armée

De Vesoul, vendredi : Les opérations de concentration des troupes d'Algérie et leur transport en France sont complètement terminées. Le bombardement de Bone et de Philippeville par 8 croiseurs allemands n'a eu aucun effet et la mobilisation, la concentration, le transport et le débarquement en France se sont effectués avec le même ordre, la même méthode et la même régularité que pour les corps d'armée de la métropole.

Aujourd'hui, les troupes d'Afrique, composées en majeure partie de tirailleurs indigènes, sont réunies dans la région de Belfort. Elles forment environ 2 corps d'armée et sont prêtes à participer aux opérations formidables qui vont commencer.

Une lettre de parents

On nous communique la lettre suivante adressée à un soldat par ses parents. On la lira dans sa belle simplicité, et, comme nous, on la lira avec émotion :

« Etterbeck, le 3-8-14.

« Bonjour,

« Cher Fils Georges,

« Nous sommes heureux d'avoir reçu de vos nouvelles et nous sommes heureux que vous êtes bien portant. Nous, ici, sa va à peu près et nous vous félicitons de votre courage et que nous prions Dieu pour que vous ayez eu courage et l'honneur envers vos chefs et ainsi d'être bon serviteur pour la patrie jusqu'à la mort.

« Vous y serez bien récompensé et soyez bien fier des armes que vous portez et le bon respect au drapeau.

« Cher Georges nous vous félicitons aussi que vous aspirez au grade de caporal cela prouve que vous vous conduisez bien et tachez bien de bien vous faire remarquer dans de bonnes actions et que tous ceux qui sont à vos côtés soient tous vos amis et bien vous respectent comme des frères.

« Donc, cher Georges, bon courage et soit bien nos bons conseils et ne fait pas attention que vous n'êtes pas comme à la maison.

« Cela vous vaudra sa plus tard; car, en état de guerre l'on doit prendre le tout du bon côté avec cœur et sans dire : Je veux être bon patriote et vive ma Patrie.

« Cher Georges nous envoyons un bon de postes de dix francs que nous espérons que vous toucherez et nous comptons avoir de vos nouvelles nouvelles au plus tôt possible que vous pourrez le faire; il ne suffi qu'une carte; nous en serons content et écrire les mots un peu lisible quant ce sont possibles car en écrivant un orayon quans sa arrive à la maison c'est pres ce que effacer alors nous devons pres ce que étudier ce qu'il y a d'écrit. Cher Georges frère Joseph à écrit et il vous envoi et ainsi que votre sœur Marie leurs meilleurs embrassades et nous, cher Georges.

« Recevez les meilleures embrassades et de bons gros baisers, pour que vous ayez une bonne conduite, de vos parents qui vous aiment bien fort.